



HAL
open science

Assemblages originaux d'équidés du III^e s. av. n. ère sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude)

Eric Gailledrat, Armelle Gardeisen

► To cite this version:

Eric Gailledrat, Armelle Gardeisen. Assemblages originaux d'équidés du III^e s. av. n. ère sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude). Assemblages originaux d'équidés du III^e s. av. n. ère sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude), 2008, Montpellier, France. pp.105-123. halshs-00532669

HAL Id: halshs-00532669

<https://shs.hal.science/halshs-00532669>

Submitted on 4 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Assemblages originaux d'équidés de la fin du IIIe s. avant notre ère sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude)

Éric GAILLEDROT et Armelle GARDEISEN

1. LES RECHERCHES ANCIENNES

1.1. Sur les traces d'Hannibal...

À Pech Maho (fig. 1), les premières découvertes de restes d'équidés sont pour le moins anciennes. En 1959 déjà, J. Campardou et Y. Solier signalaient de tels vestiges à proximité du secteur monumental où a été exhumée la dénommée « tombe de chef », sépulture à incinération localisée au sein d'un complexe à caractère monumental évoquant un *hérôon* (Solier 1968). Le caractère exceptionnel de ces découvertes avait été pressenti par le fouilleur de l'époque, mais la connaissance du site n'en était qu'à ses balbutiements. Entachée des digressions parfois fantasques de J. Campardou, l'interprétation de ces vestiges était alors loin d'être assurée. Ces ossements sont alors attribués à des « *chevaux de petite taille tués sur place, soit au moment de la destruction finale de l'oppidum, soit au cours de la bataille de la Berre qui vit en 737 la victoire de Charles Martel sur les Arabes. Des débris d'armes ont été d'ailleurs, paraît-il, trouvés autrefois sur le plateau* » (Y. Solier, Rapport de fouille 1959, p. 8).

Si leur attribution au second âge du Fer s'est très rapidement imposée, il n'en demeure pas moins que ces remarques premières ont en partie conditionné les observations réalisées par Y. Solier au cours des campagnes suivantes, en ce sens que cette association armes-chevaux devait s'expliquer avant tout par une action guerrière, en l'occurrence celle qui aboutit à la destruction de l'habitat dans le dernier quart du IIIe s. av. n. ère. Cette datation, très tôt avancée par le fouilleur de l'époque sur la foi du mobilier mis au jour, notamment les céramiques à vernis noir campaniennes A ou issues des ateliers de Rosas (Solier 1961, p. 47), ne saurait être remise en cause et s'est vue depuis largement confirmée, tant

par le réexamen des fouilles anciennes que par le résultat des travaux de terrain repris en 2004.

À l'occasion des fouilles menées entre la fin des années 50 et 1979, date de la dernière campagne dirigée par Y. Solier, les découvertes de ce type se sont multipliées (fig. 2). La répartition spatiale de ces vestiges fauniques bien particuliers, de même que leur association récurrente avec du mobilier métallique, notamment des pièces d'armement, a suggéré au fouilleur le caractère brutal de l'événement. Pourtant, Y. Solier présentait déjà le caractère ambigu de ces découvertes ; ainsi notait-il en 1962 que « *plusieurs hypothèses pouvaient venir à l'esprit : traces de combats du IIIe siècle, résidus d'équarrissage, restes de sacrifice, cette hypothèse s'appliquant aux ossements reconnus près des blocs cultuels* » (Y. Solier, Rapport de fouille 1962, p. 19). Malgré tout, la première hypothèse s'est imposée, sans jamais être réellement discutée depuis cette date. La cohérence de l'ensemble explique en grande partie cette posture, qui semble alors logique compte tenu du phasage proposé qui fait se succéder destruction brutale et généralisée puis abandon du site.

Les données archéozoologiques concernant le fruit de ces travaux anciens sont pour ainsi dire inexistantes (1). Les quelques remarques du fouilleur de l'époque s'avèrent donc d'autant plus précieuses, celui-ci notant qu'il s'agit de « *chevaux légers, de petite taille, d'âge divers mais plutôt jeunes pour la plupart* » (ibid.). Ceci étant, la question du cheval gaulois n'est pas encore d'actualité, et c'est donc vers d'autres référents que se tourne Y. Solier, en l'occurrence d'éventuels chevaux de petite taille originaires d'Afrique du Nord, de race Barbe ou apparentés, qui auraient pu appartenir à la cavalerie numide qui accompagnait en 218 av. J.-C. l'armée d'Hannibal en marche vers l'Italie (Tite Live, XXI). Concernant la morphologie de ces chevaux ori-

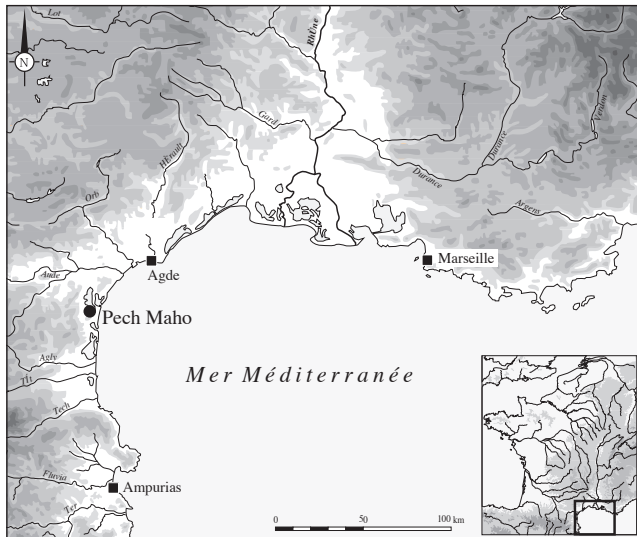


Fig. 1 : Carte de localisation du site.

ginaires du Maghreb actuel, le même auteur latin précise ainsi dans un autre passage, que « *Les Numides montèrent à cheval [...]. Rien n'offrait au premier abord une plus pauvre apparence que ce détachement. Hommes et bêtes étaient petits et fluets [...]* » (Tite Live, XXXV, 11).

Histoire et archéologie semblaient alors coïncider à travers ce postulat, émis en 1952 par J. Campardou et repris ensuite par Y. Solier (Y. Solier, 1961, p. 147), d'un événement lié au passage d'Hannibal en 218 av. n. ère. Même si prudemment ce dernier soumettait ses hypothèses à la poursuite des travaux de terrain ainsi qu'à l'analyse archéozoologique, malheureusement tombée dans l'oubli, les choses semblaient alors claires : il s'agissait à n'en pas douter de chevaux de combat ! La même année, Y. Solier envisageait que « *La défense étant par excellence le fait des fantassins, il était tout d'abord logique d'attribuer ceux [...] dont nous avons trouvé les squelettes dans l'entrée, aux assaillants. Le doute restant possible pour les autres. Les premiers ont été de toute évidence tués alors que leurs cavaliers tentaient de pénétrer par la force dans la cité* » (Y. Solier, Rapport de fouille 1962, p. 19).

Laissant provisoirement de côté les acquis des fouilles récentes, exposés plus loin, ce scénario présente de toute évidence un certain nombre de faiblesses. Indépendamment de l'attribution ou non aux Carthaginois de la destruction de Pech Maho, il est de toute façon peu vraisemblable que l'on ait confié à une troupe montée l'assaut d'une fortification. Plus encore, quand bien même des cavaliers se seraient précipités à travers la porte principale du site après que celle-ci eut été détruite (en l'occurrence par incendie), on peine à imaginer en la circonstance l'efficacité de cette fameuse cavalerie légère numide. En effet, celle-ci était principalement employée pour la reconnaissance ou pour le harcèlement et

non pour un choc frontal avec des fantassins, *a fortiori* dans un espace aussi peu manœuvrable et exigü que celui dont il est question ici...

1.2. Précisions sur les découvertes anciennes

Préambule à une réinterprétation d'ensemble de ces vestiges, un rapide inventaire des découvertes réalisées à l'occasion des campagnes de fouille menées par Y. Solier semble indispensable.

Au cours de la campagne de fouille 1962, au niveau du couloir d'accès à l'entrée principale (fig. 2, n°1), Y. Solier signale ainsi la présence de restes d'équidés associés à des armes et jouxtant des restes humains. Les restes fauniques sont décrits comme appartenant à trois chevaux différents : « *La plupart étaient en mauvais état mais des éléments caractéristiques (os des membres, côtes, vertèbres, mâchoires) ont permis sans difficultés la détermination [...]* » (Y. Solier, Rapport de fouille 1962, p. 4). Cette découverte est, on l'a dit, naturellement mise en rapport avec les combats qui précèdent la destruction du site, l'effondrement des superstructures en terre crue environnantes étant censé avoir piégé ces restes mêlés à quelques fragments d'armes, en l'occurrence un fragment d'épée et deux de fourreau (?). On notera que parmi ce mobilier sont également signalées plusieurs phalanges humaines, apparemment déconnectées des autres trouvailles anthropologiques, et plus précisément du squelette exhumé en 1961 à quelques mètres plus au sud (2). Enfin, Y. Solier précise que « *tous ces ossements excepté les éléments de deux pattes étaient dispersés* » (ibid.). Cette dispersion des vestiges résulte autant, selon lui, des phénomènes d'érosion que de l'action des animaux fouisseurs.

Une contradiction se fait néanmoins jour, du moins en apparence. En effet, les rapports de fouille 1961 et 1962 mentionnent de manière explicite une couche de terre d'une épaisseur régulière d'environ 10 cm qui vient recouvrir les restes humains et animaux contenus dans ce secteur et précède l'effondrement définitif des élévations environnantes, en l'occurrence celles de la porte fortifiée. Quelle que soit l'origine de cette sédimentation (l'hypothèse énoncée d'une toiture venant à l'origine recouvrir le couloir d'accès étant peu probable), il n'en demeure pas moins que le fouilleur précise bien que l'état de conservation du squelette humain mis au jour à proximité s'explique précisément par un recouvrement rapide. En l'occurrence, celui-ci résulte de la déposition par cette couche de terre apparemment uniforme, « *sans que celle-ci présente des traces de bouleversement* » (Solier 1961, p. 129).

En 1967, à l'occasion de l'extension des fouilles au nord de la porte (fig. 2, n°2), Y. Solier est une nouvelle fois explicite : « *les trouvailles sont semblables à celles que nous avons inventoriées en 1962. L'exploration a d'abord amené une découverte attendue, celle d'ossements de chevaux entassés du*

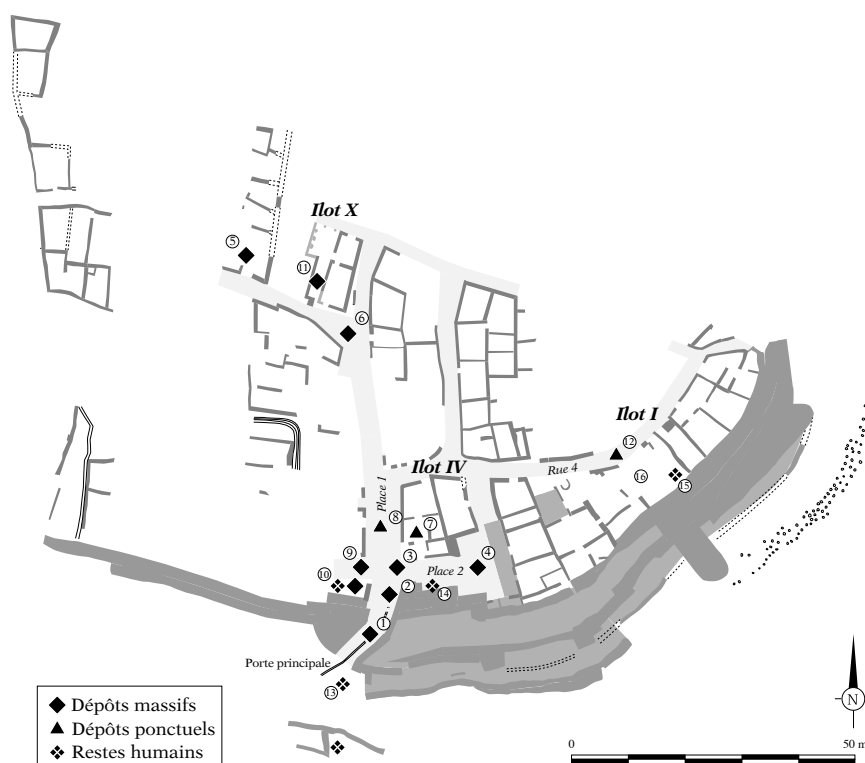


Fig. 2 : Plan de l'habitat de Pech Maho au IIIe s. av. n. ère avec indication des trouvailles d'équidés et de restes humains (état 2008).

côté droit sur une épaisseur atteignant par endroits 0,30 m [...]. Nous avons constaté cette fois encore que les ossements – appartenant toujours à des animaux de petite taille (deux semble-t-il) – se présentaient en désordre à l'exception de plusieurs pattes et de deux colonnes vertébrales. La couleur grisâtre de la terre qui les enveloppait indiquerait que les corps se sont décomposés sur place » (Y. Solier, Rapport de fouille 1967, p. 5).

Une fois encore, est rappelé le fait que ces ossements étaient recouverts d'une couche de terre qui ne semblait pas avoir été perturbée. L'apparente présence de pattes en connexion rappelle l'observation de même nature effectuée en 1961, mais il est impossible de préciser la disposition réelle de ces pièces. La présence de deux colonnes vertébrales atteste en tout cas que d'autres parties des corps sont restées en connexion.

Ces différentes observations oblitèrent un peu plus l'hypothèse d'une dispersion principalement due aux charognards tandis que les parties « conservées » auraient été piégées par la destruction du bâti environnant. À l'évidence, la taphonomie de ces restes osseux s'avère plus complexe qu'il n'y paraît : tandis que la dispersion par des animaux fousseurs semble limitée, aucun ensemble ne témoigne réellement de dépouilles demeurées entières *in situ*, à l'emplacement où la monture d'un hypothétique cavalier caracolant dans les rues de Pech Maho serait tombée sous les coups d'un défenseur. Dans la mesure où était envisagée immédia-

tement à la suite une destruction généralisée de l'habitat, il y a fort à parier que, sinon des carcasses complètes, du moins des éléments en connexion auraient dus être mieux représentés qu'ils ne le sont en réalité.

En arrière de la porte principale, au niveau du carrefour entre les places 1 et 2 ainsi que sur cette dernière (fig. 2, n°3), les fouilles anciennes ont également mis au jour des restes comparables à ceux déjà recensés : « un peu partout, principalement au carrefour, et au-delà, la fouille a livré de nouveaux restes de chevaux, sans que les ossements forment jamais une couche continue et dense, comparable à celle qui a été observée dans l'entrée ou dans la voie II (3) » (Y. Solier, Rapport de fouille 1968, p. 2). Toujours dans le même secteur, à l'extrémité orientale de la place 2 et au contact de la base de podium dont la présence suggère l'existence à cet endroit de bâtiments publics, la fouille de 1959 déjà évoquée avait mis au jour de « nombreux ossements et douze sabots d'équidés entassés sur une surface de 2 m² environ » (J. Campardou, Rapport de fouille 1959, p. 8) (fig. 2, n°4 ; fig. 3).

Dans ce que l'ancien fouilleur désignait comme étant le « faubourg », autrement dit l'un des îlots étagés en terrasse dans la partie occidentale du site (îlot VI), plus précisément au niveau de la fouille 30, ont également été mis au jour des restes d'équidés (fig. 2, n°5). Ces derniers appartiendraient à deux individus et sont une nouvelle fois associés à du mobilier métallique. La nature de cet espace bâti ne peut guère être précisée, autrement dit rien ne permet d'affirmer si nous

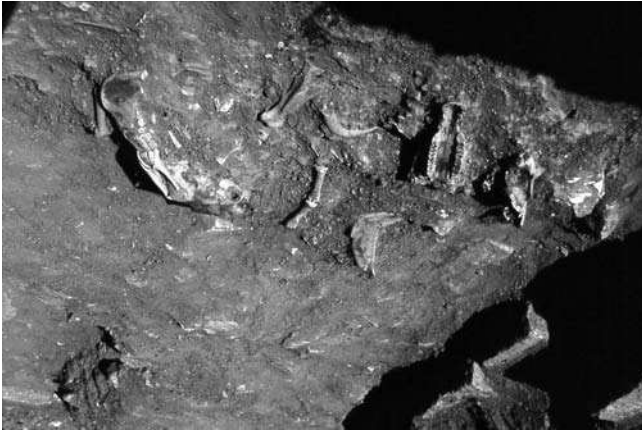


Fig. 3 : Fouille de 1968. Amas d'ossements d'équidés présents au niveau de la place 2 (cliché Y. Solier).



Fig. 4 : Mobilier métallique (épée laténienne dans son fourreau) associé aux restes d'équidés au sud de la place 1 (71082).

sommes en présence d'une pièce fermée ou d'une cour. Dans un cas comme dans l'autre, on peut s'étonner que le fouilleur y voit là un témoignage de « l'ampleur de la bataille qui s'est poursuivie à l'intérieur des habitations jusque dans une partie de l'oppidum relativement éloignée de l'entrée » (Y. Solier, Rapport de fouille 1962, p. 11). Sans que cela soit totalement invraisemblable, on peine malgré tout à imaginer d'hypothétiques cavaliers allant jusqu'à forcer avec leurs montures la porte des maisons ou venant poursuivre jusque dans des cours attenantes des fuyards cherchant refuge... Plus plausible est en revanche l'hypothèse de carcasses entassées dans de tels recoins à l'occasion d'un nettoyage sommaire effectué à l'issue des combats, mais cela ne résout en rien la question des assemblages fauniques dont le caractère incomplet est sans cesse souligné.

Toujours dans le même quartier, cette fois au niveau de la rue 6 (fouille 61B) (fig. 2, n°6), la fouille de 1974 a mis en évidence « des restes impressionnants d'équidés » (Y. Solier, Rapport de fouille 1974, p. 5) qui recouvraient toute la surface fouillée. Ceux-ci correspondaient « d'après les mâchoires, à un minimum de trois animaux », tandis que « seuls quelques os longs et deux colonnes vertébrales étaient en connexion anatomique » (ibid.). Encore en cette occasion, le fouilleur n'envisage pas d'autre alternative que celle de vestiges de combats. En témoignerait une nouvelle fois l'association de ces ossements avec un umbo de bouclier et un fragment de mâchoire humaine : « il est exclu que nous soyons en présence de simples résidus d'équarrissage, enfouis après coup dans les ruines, puisque les ossements se rencontrent uniquement dans les rues et reposent chaque fois sur le sol » (ibid.).

1.3. L'apport des travaux récents

Reprise en 2004, la fouille de Pech Maho s'est notamment concentrée sur la dernière phase d'occupation du site

(*Pech Maho III*), qui couvre grosso modo le IIIe s. av. J.-C. et s'achève par cette fameuse destruction datée avec précision dans le dernier quart de ce même siècle.

Il est rapidement apparu que la stratigraphie liée aux derniers temps de la vie de l'oppidum s'avérait plus complexe que ce que pouvait laisser entrevoir le seul examen des données anciennes. Avec justesse, Y. Solier avait pourtant noté dans les années 70 que, contrairement à l'hypothèse première d'un abandon définitif autour de 200 av. J.-C., le site connaissait bien une réoccupation postérieure. Celle-ci n'a pourtant guère été formalisée car considérée comme marginale et surtout sans lien direct avec les phases précédentes. De la sorte, quelques éléments isolés datés du IIe s. av. J.-C. ont été relevés ici et là.

Pourtant, la fouille a rapidement démontré que la destruction même du site ne pouvait plus être considérée comme étant à la fois un événement brutal et unique, en ce sens que si certains bâtiments sont effectivement incendiés, d'autres ne le sont pas et semblent s'être effondrés plus ou moins lentement. Plus encore, les indices d'une réoccupation postérieure à la destruction proprement dite sont loin d'être anecdotiques (foyers, murs reconstruits...), et s'inscrivent dans un laps de temps relativement long, couvrant semble-t-il plusieurs années.

Un acquis demeure, à savoir que des traces d'incendie, de pillage et de destructions sont effectivement présentes. Toutefois, une partie des signes reconnus par Y. Solier comme témoignant des combats s'avère en réalité appartenir à un moment postérieur à cet événement. C'est en particulier le cas de bon nombre de pièces d'armement. Si l'on admet qu'elles sont directement liées à l'épisode guerrier amenant à la fin de Pech Maho, il faudrait alors considérer qu'elles ont été abandonnées sur place, puis éventuellement remobilisées dans la stratigraphie à l'occasion de remaniements postérieurs. Le caractère fragmentaire de certaines pièces irait



Fig. 5 : Amas d'ossements mêlant des équidés à d'autres espèces animales (72068).



Fig. 6 : Détail du crâne d'équidé isolé sur le sol de la place 1 (75011).

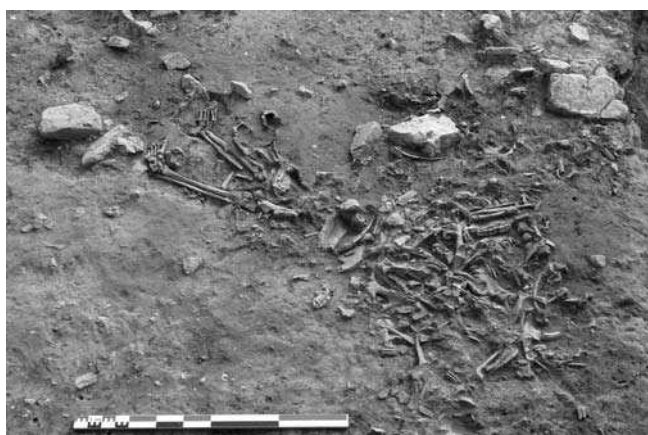


Fig. 7 : Vue d'ensemble, depuis l'ouest, du dépôt constitué de restes d'équidés sur lesquels ont été déposés un corps humain dont seuls subsistent les membres inférieurs (71082).

dans ce sens, mais on peine à comprendre pourquoi d'autres objets, complets cette fois, auraient été purement et simplement abandonnés lors d'une séquence plus récente (fig. 4).

Par ailleurs, le caractère remanié de cette stratigraphie postérieure à la destruction est loin d'être évident. Bien au contraire, la fouille a mis en évidence des phases de sédimentation plus ou moins lentes liées à la désagrégation des architectures en terre crue environnantes, alternant dans certains secteurs avec des indices très nets de fréquentation des lieux. Or, c'est précisément durant cette période (qu'il faut désormais nommer *Pech Maho IV*) que sont mis en place les restes d'équidés dont il est question ici.

Plusieurs découvertes ont été ainsi réalisées, malheureusement souvent en limite des fouilles anciennes, de sorte qu'une partie des assemblages doit être considérée comme lacunaire. Dans l'îlot IV, dans ce qu'il faut considérer comme une cour, un premier amas (72068) (fig. 5) associant restes d'équidés à d'autres espèces animales a été mis au jour (fig. 2, n°7). Au niveau de la place 2, la fouille d'un témoin stratigraphique laissé par Y. Solier a également fourni quelques restes épars (75010). Bien plus significative a été la découverte de deux amas distants d'à peine 2 m, au sud-ouest de la place 1, tandis que quelques éléments isolés ont été mis au jour vers le centre de ce même espace public (75011) (fig. 2, n°8 ; fig. 6). Comprenant plusieurs centaines de pièces osseuses, l'un de ces assemblages (75171) constitue le reliquat des découvertes réalisées en 1967 dans le même secteur (fig. 2, n°9). Le second (71082), non moins important, correspond à un ensemble distinct parfaitement circonscrit (fig. 2, n°10 ; fig. 7), une nouvelle fois associé à du mobilier métallique et, chose plus rare, à des restes humains sur lesquels nous reviendrons. Enfin, au niveau de l'îlot X, quelques éléments résiduels se rattachent également aux ensembles déjà exhumés par Y. Solier ; en revanche, un ensemble particulièrement conséquent (78019) a été mis au jour dans les limites étroites d'un bâti encore en élévation (fig. 2, n°11), associé à des pièces de harnachement, de l'armement ainsi qu'une amphore gréco-italique initialement complète (?), malheureusement arasée par les labours modernes (fig. 8).

Si l'on a écarté la possibilité selon laquelle, sauf cas particulier, ces restes peuvent avoir été déplacés par des animaux fouisseurs, il n'en demeure pas moins qu'ils se trouvent bel et bien en position secondaire. Quelle interprétation donner à ce constat ? D'un strict point de vue stratigraphique, il est désormais difficile, pour ne pas dire impossible, de les associer à la phase de destruction à proprement parler. Reste en revanche l'idée de carcasses dont on aurait voulu se débarrasser, soit en les recouvrant de terre, soit en les entassant dans des recoins au milieu des ruines. Ces équidés ont par ailleurs fait l'objet d'une découpe violente qui ne se résume pas à une simple activité de boucherie, loin s'en faut. En tout état de cause, l'hypothèse première de chevaux tués au moment des combats

doit aujourd'hui être abandonnée. Celle d'un équarrissage destiné à prélever des morceaux de viande ne peut être totalement écartée mais ne répond pas à l'ensemble des questions posées, et ce pour plusieurs raisons.

La première tient à l'association récurrente de ces restes avec des pièces métalliques, notamment de l'armement, mais également d'autres objets pour le moins spécifiques tels des éléments de harnachement ou encore des broches à rôtir. La deuxième tient à la localisation de ces restes au sein de ce qui fut l'habitat, à savoir des secteurs bien particuliers, associés durant la dernière phase d'occupation à des éléments à caractère symbolique fort (fig. 2). Il s'agit en l'occurrence de la porte principale, du quartier monumental bordant les places 1 et 2 où des stèles et piliers témoignent de la dimension culturelle de ce secteur, et enfin des abords de l'îlot X dont les fouilles en cours tendent à montrer le caractère singulier. En dernier lieu, ces vestiges fauniques voisinent bien souvent avec des restes humains, tout aussi difficilement interprétables ; il s'agit en premier lieu de ceux mis au jour à l'occasion des fouilles anciennes : corps « abandonné » en avant de la porte principale (fig. 2, n°13) et inhumation en pleine terre pratiquée contre le rempart, au niveau de la place 2 (fig. 2, n°14), dont la postériorité vis-à-vis de la phase de destruction avait déjà été notée par Y. Solier. Les fouilles récentes ont enrichi ce dossier par la mise en évidence des restes d'un squelette humain (fortement arasé par les labours modernes) véritablement associé aux ossements d'équidés formant un amas au sud-ouest de la place 1, à proximité du rempart (fig. 2, n°10 ; fig. 8). Il s'agit à l'évidence d'un corps privé de sépulture, abandonné sur les restes d'équidés, à l'emplacement d'un foyer manifestement à l'origine des traces de rubéfaction observées sur plusieurs ossements. Cet amoncellement macabre a été rapidement recouvert de terre, de sorte qu'aucune perturbation due à d'éventuels charognards n'a pu être observée.

Les découvertes réalisées au niveau de la rue 4 et de l'îlot I (fig. 2, n°12) viennent compléter nos observations. Venant clairement au-dessus du niveau de destruction, plusieurs ossements d'équidés ont fait l'objet de ce qui apparaît comme étant de véritables dépôts organisés (73112), une fois encore associés à de l'armement (fig. 9). La dimension funéraire n'est pas non plus absente, en ce sens qu'un bûcher ayant reçu les corps de plusieurs individus (fig. 2, n°15) a été implanté en limite d'un vaste espace initialement occupé par des constructions, mais qui par la suite (*Pech Maho IV*) a fait office de « dépotoir » recevant en plusieurs épisodes des quantités impressionnantes de cendres, associées à des restes culinaires et du mobilier, notamment céramique (fig. 2, n°16). Non directement liés à une éventuelle réoccupation des lieux en tant qu'habitat, ces vestiges plaident pour l'heure en faveur de pratiques de consommation collectives dont la signification est évidemment dépendante de ce contexte bien particulier.



Fig. 8 : Vue de détail depuis l'ouest d'un crâne d'équidé associé à une amphore gréco-italique et une pièce de harnachement en fer (78019).

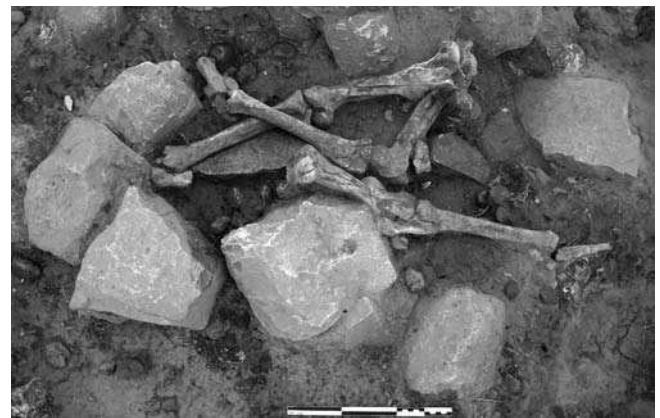


Fig. 9 : Vue de détail de l'assemblage d'ossements présents au niveau de la rue 4 (73112).

De fait, il est désormais possible de proposer une lecture de ces vestiges sensiblement différente de celle qu'envisageait à l'époque Y. Solier. L'ensemble des observations réalisées au cours des dernières campagnes tend en effet à accréditer l'hypothèse d'une réoccupation des lieux à des fins culturelles. C'est probablement dans cette direction qu'il faut se tourner pour trouver une explication à ces assemblages pour le moins particuliers qui, du point de vue chronologique, doivent être situés aux alentours de 200 av. n. ère. Comme l'indique le mobilier, l'essentiel de ces manifestations tient en effet dans un espace de temps relativement court, bien que suffisamment important pour pouvoir être lu dans la stratigraphie à travers des phases de sédimentation conséquentes.

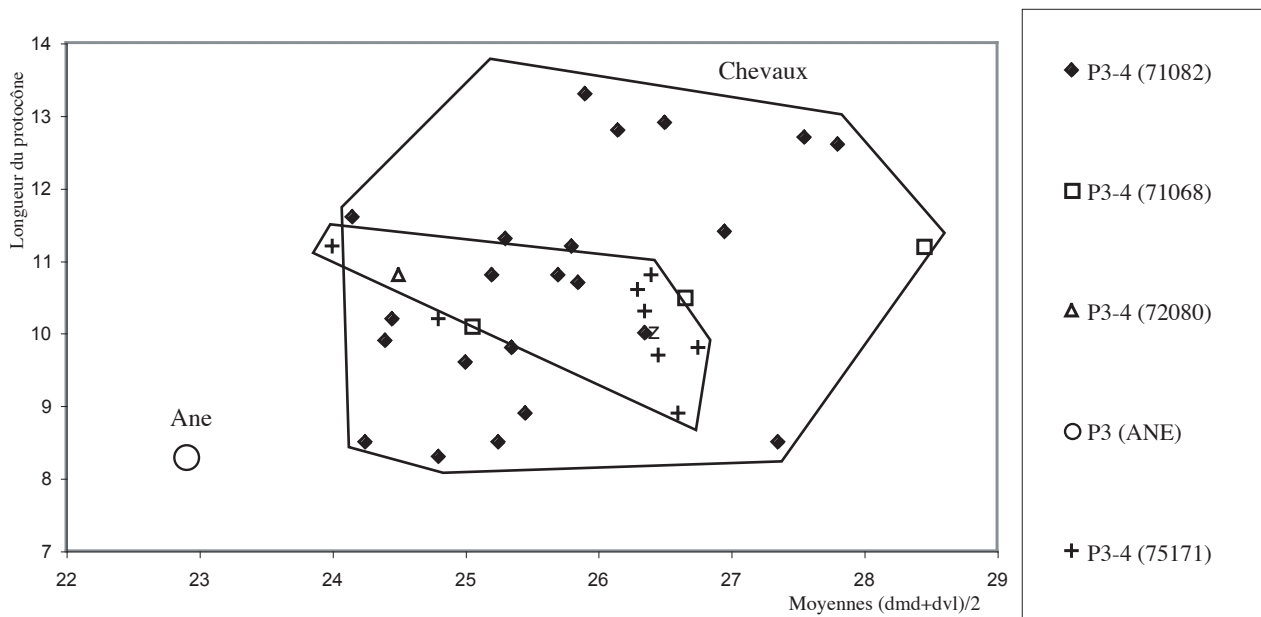


Fig. 10 : Rapport entre les moyennes des diamètres mésio-distaux et vestibulo-linguaux sur la longueur du protocône des troisièmes et quatrièmes prémolaires supérieures d'équidés de Pech Maho (données en mm.).

2. LES ASSEMBLAGES D'ÉQUIDÉS : DONNÉES GÉNÉRALES

Les trouvailles successives d'assemblages fauniques constitués majoritairement de restes d'équidés nous permettent, à la suite des découvertes archéologiques récentes (2004-2007), de proposer une relecture de ces vestiges anciennement attribués à un épisode guerrier de la fin du III^e s. av. n. è. Il est grand temps, semble-t-il, de nous pencher sur la nature même de ces assemblages archéozoologiques et sur leurs différents processus de mise en place, en mettant en œuvre des méthodes appropriées aux restes fauniques, parmi lesquelles l'ostéologie différentielle, la taphonomie, les études spatiales.

Une fois les contextes archéo-historiques et archéologiques définis (§1), la question qui se pose en premier lieu est celle de la nature et de la signification de ces assemblages en relation avec la détermination spécifique des équidés. En effet, la diagnose de l'espèce au sein de la famille des équidés constitue un élément majeur de l'interprétation de ces assemblages en terme d'utilisation et de comportements vis-à-vis des animaux. La question de la différenciation entre l'âne et le cheval est ainsi posée, en relation avec la possibilité de trouver leurs hybrides, mules ou bardots. De plus, il est souvent fait mention dans la littérature d'un cheval de petite taille (qualifié de poney) aux époques protohistoriques, une sorte de morphotype original qu'il est intéressant de pouvoir décrire. Dans ce but, un certain nombre d'observations morphologiques ont été effectuées afin de croiser le plus grand nombre de critères distinctifs permettant d'attribuer une

affinité asinienne ou caballine aux différents restes osseux et dentaires (4).

Les dents ont été examinées en premier lieu, avec pour les jugales inférieures l'observation de la double boucle, du sillon vestibulaire et du pli caballin ainsi que les mesures de diamètres mésio-distaux (dmd) et vestibulo-lingual (dvl), la longueur du postflexide, et le calcul de l'indice postflexidique (Eisenmann 1981). Ces différentes données comparées à celles d'équidés (chevaux et ânes actuels) placent nettement les échantillons de Pech Maho dans les valeurs caballines sauf dans le cas de deux prémolaires qui entrent dans les variations de l'âne tout en étant à la limite de celles de chevaux vrais. La double boucle est de morphologie caballine sauf sur trois spécimens, le protostylide est régulièrement absent, le pli caballin court et rarement pénétrant, voire absent. Sur les jugales supérieures, ont été décrits la morphologie du parastyle, du mésostyle, du protocône ainsi que le pli caballin (Eisenmann 1980). Les parastyles et mésostyles sont généralement simples et rarement dédoublés ; le pli caballin est globalement court ou parfois développé, ou à l'inverse absent. Les diamètres mésio-distaux et vestibulo-linguaux ont été mesurés, de même que la longueur du protocône et la hauteur de la couronne. Comme dans le cas des dents inférieures, les dents de type caballin sont regroupées entre elles et seul un spécimen attribué à l'âne est isolé, du côté des valeurs basses des longueurs de protocônes en rapport avec les moyennes des diamètres (fig. 10). Enfin, les indices protoconiques moyens des individus de Pech Maho ont été comparés aux valeurs des chevaux et d'ânes de référence mis

à disposition par V. Eisenman (site internet) : on remarque de manière très nette l'augmentation de l'indice de la quatrième prémolaire à la première molaire, ce qui constitue un caractère caballin discriminant (fig. 11).

L'anatomie comparée des ossements a été appliquée aux os longs les plus discriminants du point de vue de leur variation morphologique entre formes asiniennes et caballines (Peters 1998, Prat 1980) : humérus (fosse coronoïdienne), radius (insertions musculaires), métacarpien (fosse distale en face palmaire), tibia (articulation distale), phalanges mais aussi scapula (cavité glénoïde).

La comparaison ostéologique a également été couplée à une étude ostéométrique dont les résultats ont été mis en relation avec les données actuelles à travers le calcul d'indices, de rapports de segments pour l'anatomie fonctionnelle, et de diagramme de Simpson pour la comparaison des différentes mesures entre elles. Les résultats indiquent une morphologie globale de type caballin, comme dans le cas des dents. Cependant, si l'affinité caballine de ces chevaux est nette, les premières données ostéométriques confirment la gracilité de cette espèce que l'on peut effectivement classer en poney. Dans nombre de cas, les individus de Pech Maho se placent à la limite inférieure de la variation caballine de comparaison tout en restant proches des formes asiniennes dont seule l'ostéologie les distingue. On obtient des hauteurs au garrot extrêmement variables d'un os longs à l'autre, mais qui n'excèdent pas 1,30 m de hauteur, avec une donnée minimale de 67 centimètres obtenue sur humérus et radius (fig. 12). Outre les limites d'interprétation imposées par la méthode des calculs de hauteurs au garrot, ces observations témoignent de la petite taille de ces chevaux et de la variation intra-

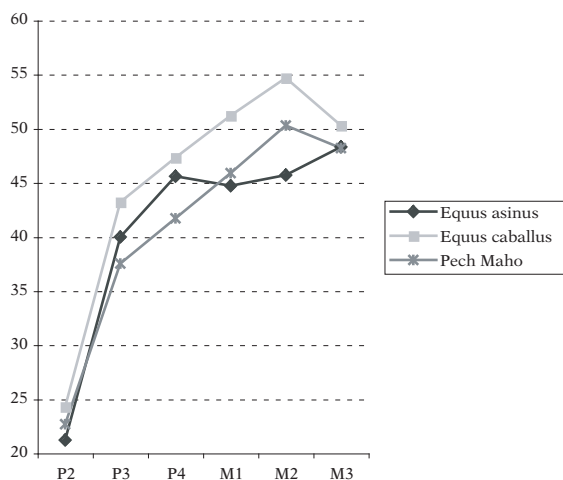


Fig. 11 : Moyennes des indices protocöniques de populations actuelles de chevaux et d'ânes comparées à la moyenne des individus de Pech Maho.

squelettique dans les rapports entre les différents segments. Cependant, ces derniers ne montrent que peu de variations en présentant au contraire des configurations plutôt homogènes qui signent l'absence de différences adaptatives entre les espèces envisagées : Chevaux arabes, Chevaux lourds, Ânes domestiques, Poneys, Tarpan, Hybrides (fig. 13). Les individus de Pech Maho (ici la moyenne des longueurs) se placent juste au-dessus des poneys et des ânes. Les chevaux de Pech Maho montrent un membre antérieur court et gracile par rapport au membre postérieur ainsi qu'une taille relativement petite qui explique et en partie justifie l'utilisation du terme de poney au même titre qu'elle soulève le problème de certaines déterminations spécifiques anciennes qui, essentiellement fondées sur la taille et le format des os, ont peut-être identifié des ânes en lieu et place de ces petits chevaux. En effet, il a été établi sur l'échantillon de Pech Maho la présence d'âne nettement confirmée par la morphologie osseuse et dentaire, en association avec la présence, majoritaire, de chevaux dont la gracilité, il est vrai, est proche de celle des ânes, en particulier au niveau du membre antérieur.

Dans un second temps, des tentatives d'individualisation ont été réalisées par appariements et sur la base de connexions anatomiques (fig. 9) ; à la suite, ces individualisations ont été couplées aux estimations d'âges (usure des dents et degré de synostose) et de sexe (présence de canines développées chez les mâles) afin de caractériser au mieux les populations animales correspondantes. En parallèle, les surfaces osseuses ont été scrutées, à la recherche de marques de découpe, débitage, ou de brûlures susceptibles de documenter une exploitation bouchère éventuelle des carcasses. Compte tenu du contexte archéo-historique, mais aussi de la présence d'armes (fig. 4, 14) et de nombreuses pierres (fig. 5, 14) mêlées aux carcasses de chevaux dispersées (fig. 7), la question se pose en effet de déterminer les conditions et la finalité de ces abattages massifs d'animaux potentiellement fournisseurs de grandes quantités de viande, même si leur consommation, à l'échelle du second âge du Fer en midi méditerranéen, est réduite à un approvisionnement de type exceptionnel voire anecdotique, bien que régulier (Colomer, Gardeisen 1992).

Enfin grâce aux remontages et aux appariements entre ossements et dents, ainsi qu'à la méthode de relevé des vestiges en trois dimensions mise en œuvre, il est possible de discuter les différents processus de mise en place de ces dépôts et d'aborder, en relation avec les modèles de conservation squelettique, la taphonomie des assemblages. Des indices de fragmentation sur place ou d'écrasement ainsi que des traces de brûlures ont été observés : ils soulignent l'existence de phénomènes post-dépositionnels consécutifs à la mise en place des dépôts originels dont il faut tenir compte avant d'envisager une interprétation globale des assemblages. À ce titre, il est important de signaler qu'à l'exception de la zone 71 dont l'assemblage osseux contenait exclusivement

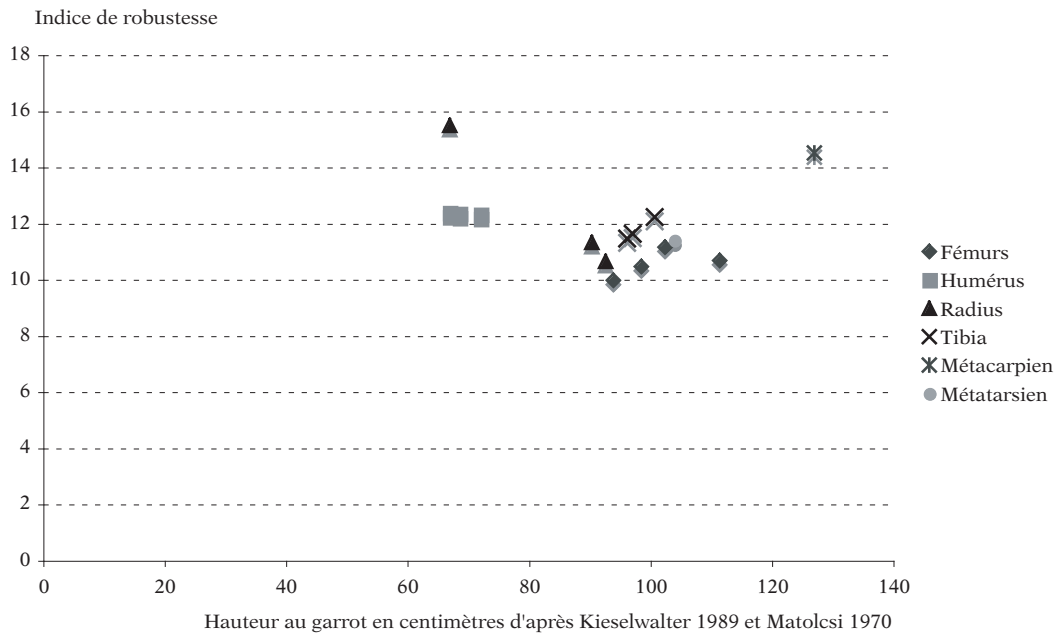


Fig. 12 : Rapports entre les hauteurs au garrot et les indices de robustesse (indice = diamètre transversal de la diaphyse / longueur maximum x 100) calculés pour les os longs (échantillon archéologique de Pech Maho uniquement).

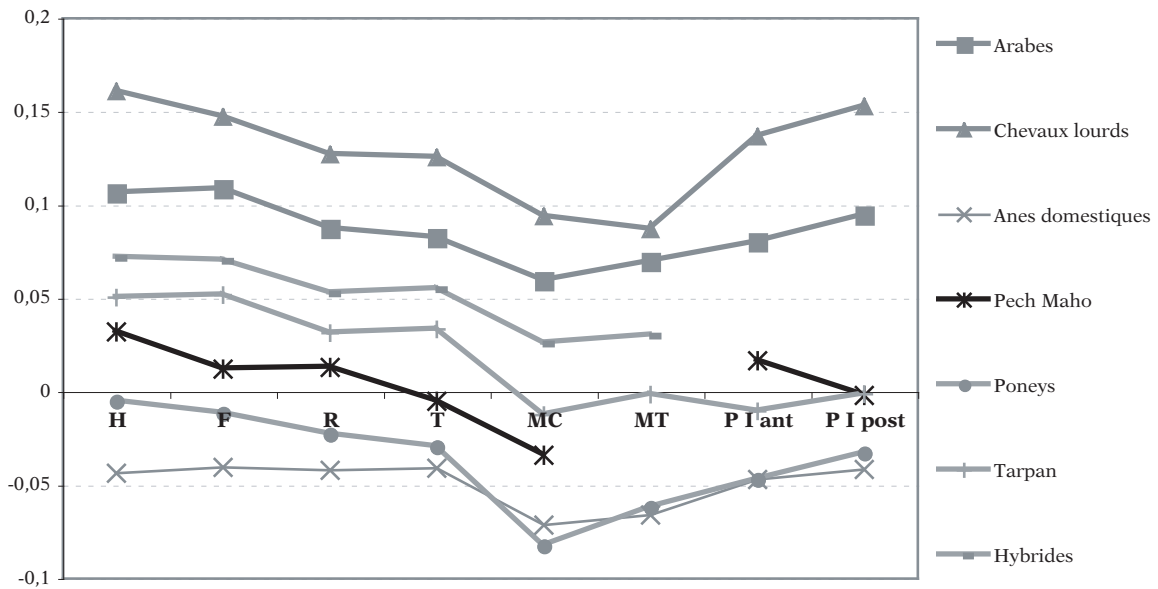


Fig. 13 : Rapports entre les segments osseux de divers équidés. Diagramme de Simpson (référence Onagre) établi d'après les données de V. Eisenman (<http://www.vera-eisenmann.com/>).



Fig. 14 : Boulet et portion antérieure de mandibule d'âne au milieu de pierres ; on aperçoit également un fragment de coxal, une extrémité proximale de métatarse, une extrémité articulaire de côte, ainsi qu'une anse d'amphore (zone 73).

des ossements d'équidés, d'autres restes de faune ont été identifiés mais toujours très fragmentés, éparpillés et en petit nombre. Ces lots fauniques ne semblent pas avoir de lien avec ceux des chevaux dont ils se distinguent nettement par le nombre, l'état de conservation, la fragmentation, la dispersion ; leur présence au milieu des dépôts dits massifs doit également être considérée comme révélatrice de phénomènes étrangers à la mise en place initiale des carcasses d'équidés. On signalera ici que certains crânes, retrouvés entiers *in situ* mais fragilisés, n'ont pas résisté à leur enlèvement hors des sédiments et qu'ils n'ont pas été conservés entiers (fig. 3 et 6) : de ce fait, aucune donnée craniométrique n'a été collectée.

3. LES ASSEMBLAGES D'ÉQUIDÉS : RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Les assemblages présentés ici dans le cadre de leur étude préliminaire (5), sont les ensembles osseux en provenance des zones 71, 72, 73 et 75 à savoir les dépôts respectivement numérotés 10, 7, 12, 8-9 sur la figure 2. Les dénombrements des restes osseux et dentaires sont donnés dans la figure 15. Les classes d'âges utilisées sont empruntées à J. L. Guadelli (Guadelli 1998).

3.1. Dépôt de la zone 71 (place 1, n°10, fig. 2)

Cet assemblage représente 198 restes comptabilisés. Les fragments de côtes n'ont pas été comptés en raison de leur forte fragmentation et dispersion (fig. 15). À la suite d'appariements dentaires et de remontages de séries, une douzaine de chevaux ont été individualisés. Deux individus ont été classés dans le stade 3, ce qui correspond à un âge compris entre 2,5 et 5 ans ; cinq individus dont deux femelles et un mâle ont entre 5 et 8 ans (stade 4) ; trois chevaux, une

femelle et deux mâles, ont été classés dans le stade 5a, entre 9 et 12 ans ; deux femelles, âgées entre 12 et 18 ans appartiennent au stade 5b.

L'épandage osseux principal est issu de l'US 71082. Quatre têtes ont été observées entières sur le sol archéologique, ainsi que leurs maxillaires et mandibules. Les autres séries labiales ou jugales ont été reconstituées à partir de dents dispersées (fig. 16). Tous ces éléments crâniens et dentaires ont été attribués à *Equus caballus*. Le squelette appendiculaire est relativement mal conservé (fig. 17), et les ossements fragmentés portent de nombreuses traces de brûlures très localisées sur les surfaces osseuses, ce qui suppose que seules les zones décharnées ont été atteintes et que le reste de l'os était encore protégé par la chair et la peau au moment de ce « passage » au feu.

Un certain nombre de connexions ont été relevées sur le terrain comme une connexion de tarse, de tibio-tarse, deux connexions de carpe et un doigt antérieur : il s'agit donc de portions des extrémités des membres qui auraient été découpées puis jetées en bloc. En revanche, le reste des éléments post-céphaliques se caractérise par une dispersion large des différents ossements et peu d'appariements ou collages ont été réalisés (fig. 16). Ces éléments sont bien conservés malgré une forte fragmentation, comme en témoignent les quelques côtes présentes. On constate néanmoins un déficit net en restes de rachis et de gril costal, ainsi que l'absence de la ceinture scapulaire et des humérus. En revanche, les ceintures pelviennes sont bien représentées et montrent de nombreuses traces de débitage et de brûlure. Les têtes ont été séparées du reste du corps par des impacts de débitage puissants (percussion avec un outil large et lourd) situés au niveau occipital, ainsi que sur les articulations des mandibules qui ont été séparées du crâne. Les membres postérieurs ont également été isolés du corps au niveau du bassin qui en porte de nombreuses traces d'impacts par percussion, de désarticulation, et aussi de décharnement au niveau des fémurs. Les extrémités de pattes ont été éliminées au niveau du tarse, probablement au niveau du carpe, et également au niveau des doigts où on observe des actions de débitage par percussion ou de découpe sous la forme de stries. Les vertèbres présentes ne montrent pas de témoins de leur éventuel débitage mais seules les cervicales ont été préservées dans de bonnes conditions. Les quelques rares vertèbres thoraciques sont trop fragmentées pour déceler la moindre action de découpe mais les côtes, elles, ont été probablement décharnées, donc consommées. Il est probable que l'ensemble du squelette a été exploité, mais le déficit en ossements par rapport au nombre d'individus établi sur la base des portions céphaliques nous oblige à rester prudents : on ne peut donc affirmer que tous les individus ont fait l'objet d'un débitage suivi d'une découpe destinée à récupérer de la viande. Le déséquilibre des représentations squelettiques soulève la question de la dispersion des

Pech Maho Anatomie	Zone 71 (US cumulées)						Zone 73 (US cumulées)						Zone 75 (US 75171 hors dépôts en connexion)					
	NR	NRi	NMI	DEC	SE/E	BRU	NR	NRi	NMI	DEC	SE/E	BRU	NR	NRi	NMI	DEC	SE/E	BRU
Crâne	3	3	3			1	5	1	1				NC		3		3	
Mandibules	15	10	7			1	1	1	1			1	5	5	4			
Dents isolées	151	145	9		145		1		1		1							
Vertèbres C1	NC (non comptabilisés)						1	1	1	1			1	1	1		1	1
Vertèbre C2	NC																	
Vert C3-7	NC						1	1	1				10	3	1		1	
Thoraciques	NC						3	10	5	1			7	7	1			
Lombaires	NC						2	2	2	1								
Côtes	NC						19	4	1				102	35	2		4	2
Scapula							9	9	7		4		6	6	4		5	
Humérus							8	6	4		2		11	6	4		1	
Radius	2	1	1	1		2	6	6	5		4		3	2	2			
Ulna	1	1	1			5	4	4	4		4		1	1	1			
Carpe	8	8	2	2		1	8	8	2		8		1	1	1			
Métacarpe	1	1	1															
Phalanges I	1	1	1		1								2	2	1			1
Phalanges II	1	1	1		1								1	1	1			
Phalanges III	1	1	1	1	1		1	1	1									
Sésamoïdes	1	1	1		1													
Sacrum													10	2	2			
Caudales							2	2	1	2	2		13	13	1			
Coxal	5						6	3	2		1		16	5	3		3	1
Fémur							9	6	5		3		9	5	4		2	
Tibia	2	2	2				6	6	5		3		3	2	1			1
Patella							4	4	4	1	4		1	1	1		1	1
Tarse	6	6	2		6	2	9	9	5		9							
Métatarse	2	1	1			1												
Phalanges I	2	2	2	1		2												1
Phalanges II													1	1	1		1	1
Phalanges III	1	1	1	1														
TOTAL NR	198	185	12	6	155	26	113	80	9	3	45	1	207	106	9	12	15	6

Individus NMI par âge	âges (i/m/ans)	stades Guadelli	Zone 71				Zone 72				Zone 73				Zone 75				
			Mâle	Femelle	indet	total	Mâle	Femelle	indet	total	Mâle	Femelle	indet	total	Mâle	Femelle	indet	total	
1	6/10m	1																1	1
0	10/25m	2																	
3	2,5 / 5	3			2	2													1
20 + 2	5 / 8	4	1	2	2	5	2		2	1 âne	7	7 + 1 â	1	1	2		3 + 1 âne	6 + 1 â	
4 + 1	9 / 12	5a	2	1		3				1 âne		1 âne	1					1	
3	12 / 18	5b		2		2		1	1									1	
1	> 18	5c															1	1	
35 équidés						12			3				7+2â					10+1â	

Fig. 15 : Dénombrements des restes d'équidés des différents dépôts en nombre de restes et en nombre minimum d'individus. NR : nombre de restes ; NRi : nombre de restes initial ; DEC : nombre de restes porteurs de marques de découpe ; SE/E : nombre de restes entiers ou sub-entiers ; BRU : nombre des restes portant des traces de brûlures.

carcasses en amont de leur dépôt sur la zone 71, puis d'un possible épandage de leurs déchets qui ont subi l'action du feu. Il peut s'agir d'un traitement lié au nettoyage de l'espace considéré qui aurait été réalisé après la récupération de pièces bouchères dont une grande partie, manifestement, a été emportée ou évacuée ailleurs. Un épisode de fragmentation supplémentaire lié à une réorganisation de l'espace nous semble être une explication plausible qui justifierait la dispersion des restes, l'absence de nombreuses parties des squelettes, le feu, ainsi que la fragmentation post-dépositionnelle. Enfin quelle qu'ait été la finalité de ces différentes actions, il paraît raisonnable d'exclure une simple motivation bouchère ou alimentaire compte tenu des classes d'âges observées : les chevaux ont entre 2,5 et 18 ans, certains en voie de réforme sans doute, mais la majorité dans la force de l'âge, ainsi que deux individus jeunes dont la présence est plus énigmatique. Ces derniers en effet ne correspondent pas plus à un modèle de consommation de viande juvénile qu'ils n'évoquent le sacrifice ou la mise à mort d'individus de guerre qui auraient nécessité un dressage plus long. Il n'y a pas non plus de répartition particulière dans les sexes si ce n'est un certain déséquilibre entre mâles (NMI=2) et femelles adultes (NMI=6).

3.2. Dépôt de la zone 72 (îlot 4, n° 7, fig. 2)

Cet assemblage partiellement fouillé n'a pas été décompté en nombre de restes mais sera ici présenté de manière globale à partir de l'assemblage actuellement à notre disposition. Il est constitué d'une quarantaine de restes qui ont permis l'identification de 3 individus dont deux femelles (âge compris entre 4 et 8 ans, stade 4) et un individu classé en stade 5b (âge estimé entre 12 et 18 ans). Quelques connexions ont été reconstituées en laboratoire parmi lesquelles un carpe droit (NR=4), un tarse droit (NR=4), un tarse gauche (NR=2), une série de quatre vertèbres thoraciques, une autre série de 4 vertèbres cervicales, 11 thoraciques et 2 lombaires. Certaines portions incisives ont été remontées, et l'écrasement des crânes sur place a entraîné des appariements de dents jugales fondés sur leur morphologie et leur usure. Des os longs sont présents (fig. 17) mais on remarque un net déficit en éléments du squelette post-céphalique en rapport avec le nombre minimum de chevaux estimé à partir des dents (fig. 15). Comme dans le cas de la zone 71, de nombreux ossements portent des traces de brûlure occasionnées là encore par un passage au feu qui n'a atteint que les parties saillantes

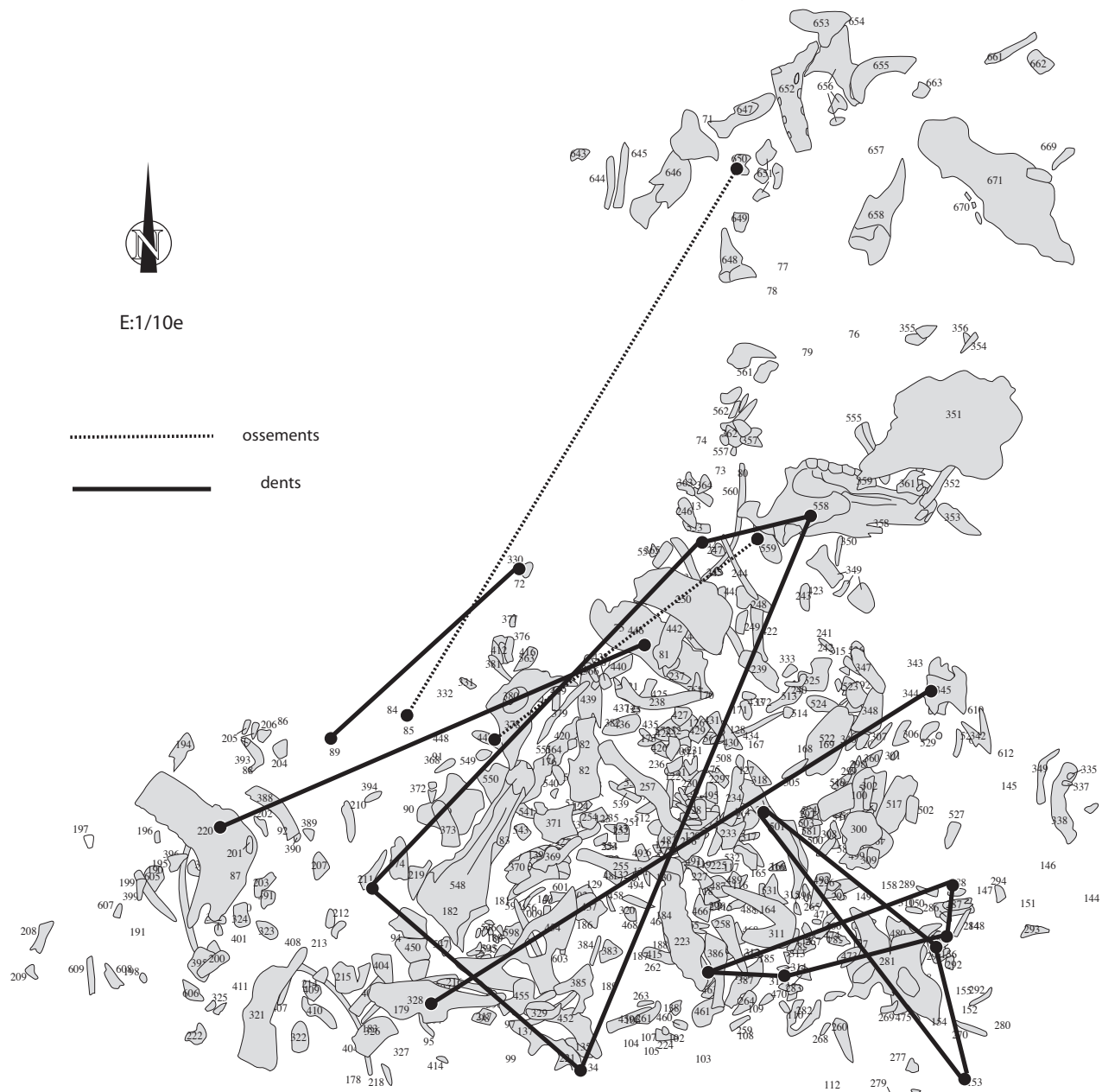


Fig. 16 : Répartition spatiale et appariements osseux et dentaires réalisés sur une partie de l'épandage osseux de la zone 71. La dispersion des dents isolées souligne l'éclatement des têtes.

des os, après une phase de débitage des carcasses. Le débitage et la mise en pièce de ces dernières (fig. 18) sont attestés par des marques d'impacts de percussion localisés au niveau occipital, à l'articulation du coude (sur une extrémité distale d'humérus) et dans la zone pelvienne (démontage du membre postérieur). La queue a également été éliminée par découpe et on a pu reconstituer un fragment de 5 vertèbres caudales dont deux porteuses

de stries de découpe et l'une brûlée (à l'extrémité distale). Compte tenu de la répartition des divers ossements et des connexions observées, on estime que les extrémités des membres ont été coupées au niveau des articulations carpiennes et tarsiennes. Le dépôt se différencie de celui de la zone 71 par une meilleure représentation des éléments du rachis mais globalement, il faut souligner le déficit en vestiges du squelette appendiculaire que les dif-

férentes actions de débitage justifient en partie. Dans cet assemblage, on n'a pas relevé de traces de désarticulation ou de décharnement mais il est probable qu'après la mort des chevaux, une opération de récupération de la viande soit intervenue, suivie par un épandage et peut-être un assainissement du secteur par le feu.

Il est intéressant de noter que le mobilier osseux qui n'appartient pas à l'assemblage des chevaux est également très fragmenté mais ne présente pas les mêmes caractéristiques de brûlures. Il est possible d'imaginer un remblaiement du secteur après nettoyage qui aurait introduit, à la faveur d'un apport de sédiments exogènes, quelques ossements divers et sans lien avec l'abattage et l'exploitation des équidés.

3.3. Dépôt de la zone 73 (rue 4, n° 12, fig. 2)

Ce dépôt a livré un ensemble de 113 restes d'équidés représentant 9 individus : deux ânes dont un mâle d'environ

7 ans et un âne dont l'âge est compris entre 8 et 9 ans ainsi que 7 chevaux classés dans le stade de croissance 4, c'est-à-dire dont l'âge est estimé entre 5 et 8 ans (fig. 15).

Cet assemblage se différencie de ceux des zones 71 et 72 par l'absence de traces de brûlure et une représentation squelettique où dominent les os longs en l'absence, ou presque, d'éléments crâniens ou en provenance du rachis (fig. 17). Quelques fragments de côtes sont présents et témoignent de leur mise en pièce. En revanche, les extrémités de pattes sont totalement absentes depuis les articulations carpiennes et tarsiennes jusqu'aux dernières phalanges (fig. 17).

La spécificité de cet assemblage réside dans le caractère limité des portions anatomiques présentes (portions les plus charnues des membres), leur état de conservation (les os sont entiers ou sub-entiers), leur conservation dans le sédiment sous la forme de nombreuses connexions anatomiques (fig. 9), leurs nombreuses marques de découpe ou décharnement, et enfin dans la présence de deux ânes.

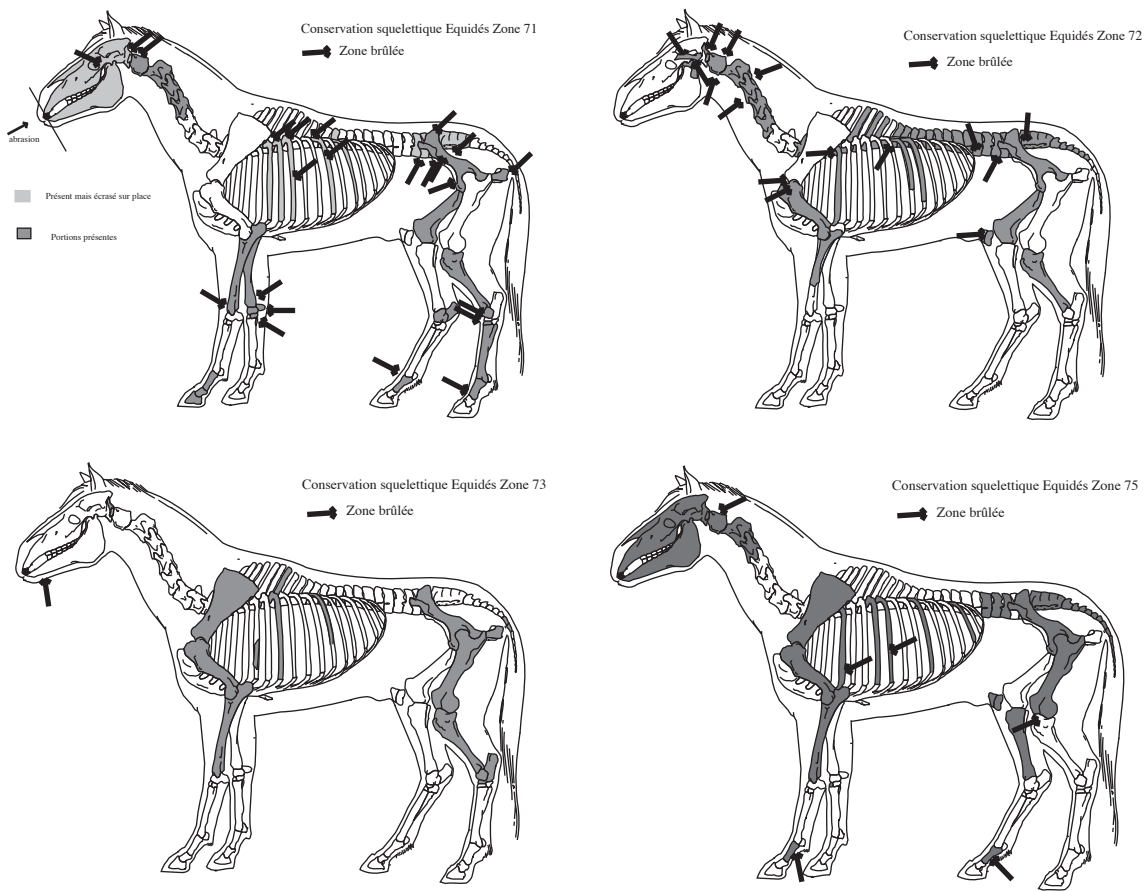


Fig. 17 : Conservation des différentes parties squelettiques des équidés des quatre dépôts (zones 71, 72, 73 et 75) et localisation des marques de brûlures (croquis d'après Barone 1986).

Outre les connexions osseuses relevées sur le terrain, on a pu procéder à des appariements entre os pairs, ce qui souligne l'homogénéité de l'assemblage et l'appartenance des différents segments, même détachés, aux mêmes individus (fig. 19). Les processus de débitage et de mise en pièce des carcasses sont observés et sont du même type que ceux pratiqués dans les autres zones : débitage par impacts au niveau du bassin, découpe par désarticulation. Toutefois, on constate que les marques de décharnements sont plus nettes et plus nombreuses, ce qui s'explique par la conservation privilégiée des os longs entiers, à savoir des segments les plus riches en masse musculaire qui faisait défaut sur les autres zones (fig. 18). Les portions étaient donc découpées puis les masses musculaires prélevées et les restes osseux, encore connectés pour la plupart, rejetés dans cet espace devenu lieu de circulation ultérieurement. Il est donc probable que ces morceaux de viande ont été consommés ailleurs et que les os longs représentent des déchets de découpe et non pas de consommation directe. À l'inverse, les côtes sont tranchées sur deux bords, ce qui délimite ce que l'on a été amené à appeler des portions de viande, le grill costal étant découpé en morceaux de 80 à 100 mm de long, par tranchés successifs, délimitant ainsi ce qui correspondait probablement à des portions individuelles. Il y aurait donc dans le même niveau et appartenant aux mêmes espèces, pour ne pas dire aux mêmes individus, à la fois des déchets de découpe et des déchets de consommation directe. Comme dans le dépôt de la zone 72, on retrouve des vertèbres caudales qui signalent l'élimination sur place de la queue... À l'inverse des bas de pattes (pieds), qui sont considérés comme des déchets de découpe et rejetés ailleurs, la ou les queues ont été laissées sur place. Les restes d'équidés ont probablement été protégés des piétinements et d'une fragmentation post-dépositionnelle par leur position dans des espaces protégés au milieu de pierres, puis remblayés. On a en parallèle un assemblage archéozoologique fait de nombreux ossements fragmentaires de caprinés, porcs, et bovins qui ont certainement été introduits avec le sédiment utilisé pour le remblaiement de l'espace. Plusieurs événements et actions se donc succédés, allant de la mise à mort des animaux jusqu'à leur mise en pièce et leur distribution sous forme de quartiers de viande, désossés ou non, alors que certaines portions étaient consommées sur place. À la suite, il est permis d'imaginer un remblaiement avec de la terre exogène au moment de l'aménagement de la rue en espace de circulation.

Enfin on soulignera ici la présence des ânes dont l'identification, qui repose sur des restes crâniens, est confirmée par la morphologie des prémolaires. Il est intéressant de noter en complément que les têtes d'ânes ont également été découpées, comme dans le cas des têtes de cheval, par impact transverse au niveau du diastème et par tranché dans la mandibule. De plus, on a également trouvé une extrémité distale de métatarse asinienne qui présente un impact de fracturation en milieu

de diaphyse. Il y a donc fort à parier que les ânes ont eux aussi été découpés mais l'absence de squelette appendiculaire ne permet pas d'en dire davantage.

3.4. Dépôt de la zone 75 (place 1, n° 8 et 9, fig. 2)

L'assemblage d'équidés de la zone 75 est composé d'un épandage d'ossements éparpillés et de trois dépôts en connexion différenciés dont deux sont de nature originale : il s'agit d'une connexion de membre antérieur gauche (de la scapula au radio-ulnaire) attribué à un poulain nouveau-né (Prummel 1989 : 75) et d'une extrémité distale de membre postérieur droit d'un âne adulte (de l'extrémité distale du tibia à la première phalange). En ce qui concerne le cheval, il s'agit de l'unique attestation d'un individu très jeune (6), et pour l'âne, de la seule attestation d'éléments post-céphaliques (exception faite du fragment de métatarse du dépôt zone 73). Ces éléments ne présentent pas de traces de découpe et ont bénéficié de conditions de conservation originales, sans doute liées au traitement de ces carcasses. Outre une troisième connexion d'extrémité de membre antérieur droit attribuée à un cheval, le reste du mobilier osseux se trouvait dispersé autour d'un amas constitué par les restes épars de crânes, de queues, de côtes, et de vertèbres disposés au milieu de pierres et de divers mobiliers archéologiques dont une épée laténienne (fig. 4).

Hors dépôts spécifiques précités, l'assemblage se compose de 207 restes osseux à partir desquels neuf chevaux ont été identifiés. On recense une femelle âgée entre 3 et 5 ans (stade 3), six chevaux dont deux femelles et un mâle classés en stade 4 (5 à 8 ans), un mâle entre 8 et 12 ans (stade 5a), et un individu âgé de plus de 18 ans (fig. 15).

Crânes et vertèbres cervicales sont présentes, ainsi que de nombreux fragments de côtes, alors que le rachis thoracique est quasi absent (fig. 17). Une fois de plus, le bassin avec quelques éléments lombaires et caudaux se caractérise par une bonne conservation. Les membres sont assez mal représentés malgré des os longs bien préservés, et les extrémités sont absentes ou presque, avec seulement deux phalanges proximales pour dix individus répertoriés au total. Quelques ossements portent des traces de brûlures sur le même modèle que dans le cas des dépôts 71 et 72 ; bien que moins nombreuses, elles signalent le même procédé de traitements des déchets de carcasses avant les aménagements postérieurs ou à la suite de l'événement à l'origine de leur rejet.

Les chevaux ont fait l'objet d'un débitage et de mise en pièces bouchères analogues à ceux des autres assemblages. La tête est séparée par impact, ainsi que les membres postérieurs au niveau du bassin. Les extrémités des pattes sont éliminées, et certaines articulations particulièrement puissantes (tête fémorale, rotule) sont désarticulées au couteau. On ne relève dans cet ensemble aucune trace de décharnement malgré la présence d'os longs entiers comme les humérus, tibias et fémurs. De plus,

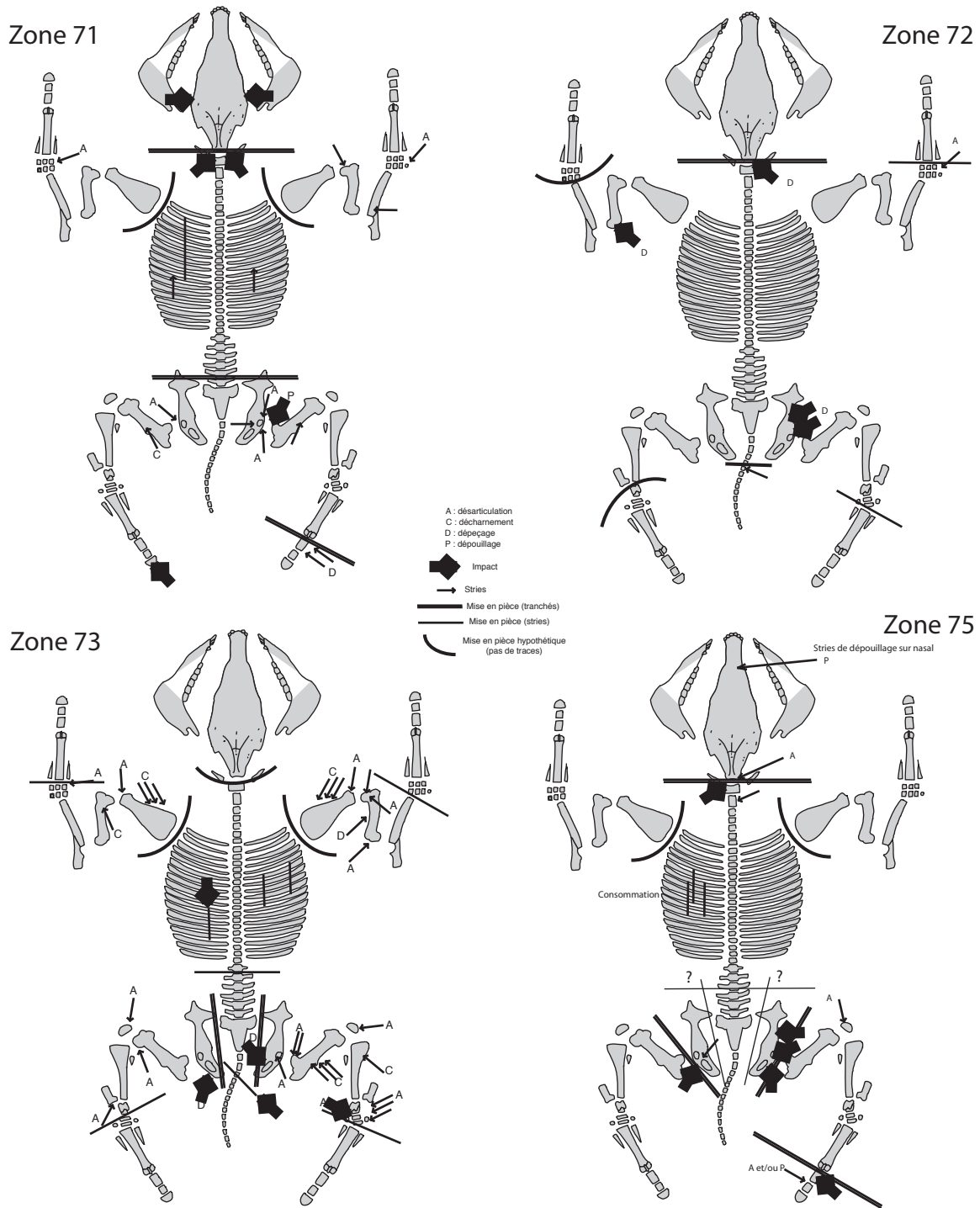


Fig. 18 : Localisation des différentes traces de débitage et de découpe des carcasses des équidés des quatre dépôts (zones 71, 72, 73 et 75). Croquis d'après Helmer 1987.

rien ne permet de décrire le détachement ou la découpe des membres antérieurs ce qui est assez étonnant. Des stries sont visibles sur les faces externes des côtes ce qui correspond peut-être à des traces de consommation directe.

L'originalité de cet assemblage est de présenter un exemple d'action de dépouillage au niveau de l'os nasal (fig. 18). Cette étape de l'exploitation des carcasses est toujours peu documentée car elle nécessite une bonne conservation de la partie rostrale du crâne ainsi que la présence des extrémités de membres à partir desquels il est plus facile de découper et « décoller » la peau qui est très proche de l'os, en particulier sur les métapodes ou les phalanges.

4. EN GUISE DE CONCLUSIONS

Plusieurs points méritent d'être soulevés à la suite de cette première présentation des dépôts d'équidés de Pech Maho. En premier lieu, il est important de rappeler le caractère incomplet de cette documentation. En effet à ce jour, le mobilier faunique récolté par Y. Solier n'a pas été retrouvé, et la fouille du site est toujours en cours. Les données chiffrées qui sont fournies dans cette contribution sont par conséquent incomplètes, et ne reflètent qu'une partie seulement des différents dépôts de restes d'équidés découverts sur le site.

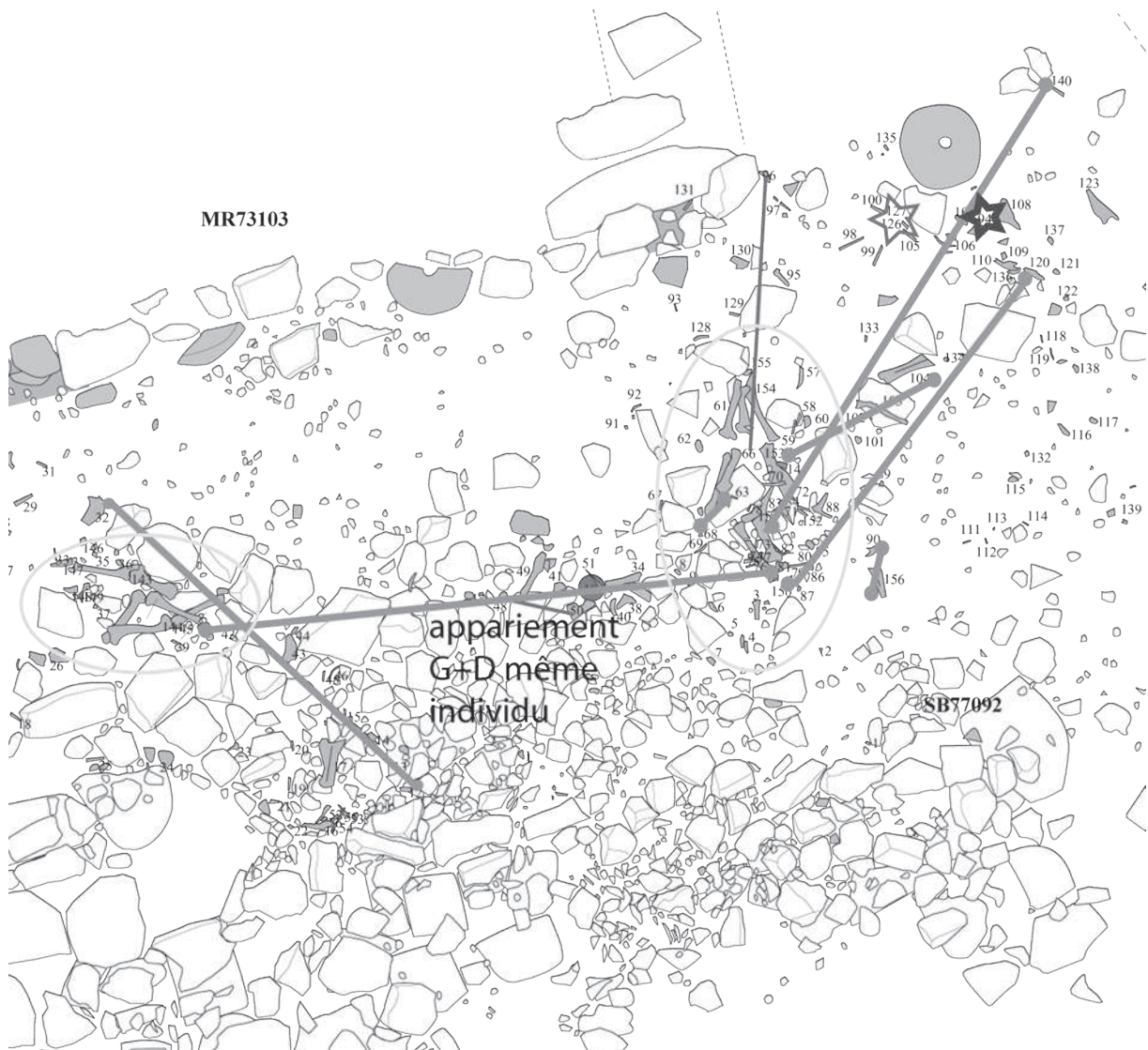


Fig. 19 : Répartition spatiale et appariements osseux et dentaires réalisés sur une partie de l'épandage osseux de la zone 73. La dispersion des ossements souligne la mise en pièce et l'éparpillement des carcasses.

Malgré cela, le mobilier archéozoologique en notre possession représente déjà un référentiel ostéologique unique dans le sud de la Gaule du fait de sa conservation, et de sa nature. L'exploitation de ce fond documentaire n'en est qu'à ses débuts aussi nous ne proposons ici qu'une première étape de l'interprétation des assemblages fauniques dans leur contexte archéologique.

Avant tout, il faut noter que les assemblages identifiés dans les différents dépôts (quatre à ce jour) sont exclusivement des assemblages d'équidés. Les autres restes archéozoologiques inclus dans le sédiment ne relèvent pas du même processus de mise en place et proviennent très probablement de terres ayant servi au remblaiement des espaces. Cette interprétation repose sur la nature de ces lots d'ossements qui présentent les caractéristiques classiques des déchets de consommation domestique issus des remblais et autres contextes antiques. La diversité des spectres, les représentations anatomiques, la dispersion des carcasses, l'absence de connexions ou d'appariements, les traces diverses (naturelles ou anthropiques) ainsi que le modèle de fragmentation osseuse soutiennent cette conclusion.

Parmi les trente-cinq équidés identifiés, on a isolé trois individus nettement asiniens. Ainsi, d'après les séries dentaires, on compte trente et un chevaux matures, un poulain nouveau-né, et trois ânes adultes. D'après le squelette post-céphalique, on dénombre vingt-huit chevaux et un âne, les deux autres étant uniquement représentés par des fragments de mandibule.

La distinction entre cheval et âne repose sur les morphologies dentaires et osseuses ainsi que sur quelques comparaisons ostéométriques. Une étude approfondie en dira plus long sur la configuration de ces chevaux graciles et de petite taille assimilés à des poneys.

Il est impossible de démontrer une exacte contemporanéité entre les différents dépôts d'équidés, mais force est de constater que d'un point de vue squelettique et sans pour autant qu'il soit possible de l'affirmer, on constate une certaine complémentarité entre les différents dépôts, cette remarque étant en partie supportée par l'analogie entre les âges estimés et les représentations anatomiques.

Ces chevaux ont été abattus, dépouillés, débités, mis en pièce, puis décharnés et certainement une partie au moins de leur viande consommée, comme le suggère la présence de broches à rôtir et de traces de foyers. Les têtes ont été isolées du reste du corps et dans certains cas, les mandibules désarticulées ; elles ont souvent été retrouvées intactes. Les extrémités des membres ont été découpées lors de ce débitage primaire, puis évacuées. Quelques éléments de queues, sous la forme de vertèbres caudales découpées ou brûlées ont été appariées en laboratoire. Le reste des carcasses a été débité violemment au niveau des bassins, puis les membres désarticulés. Certains os longs, porteurs de masses musculaires importantes (fémurs) ont été décharnés. Quelques

éléments de harnachements étaient ponctuellement associés aux dépôts, au même titre que des armes qui pouvaient alors composer l'équipement des hommes et de leurs animaux. Enfin ces événements ne sont pas produits au hasard car ils s'inscrivent dans un contexte archéologique particulier qui n'est pas (ou plus) celui d'un habitat.

Enfin, diverses observations archéologiques et taphonomiques soulignent le caractère secondaire de ces dépôts en partie remaniés par des phases de réaménagement de l'espace à la suite de l'abandon du site, réaménagements qui permettent de relativiser cette phase d'abandon sans doute partielle. Les carcasses initiales ont été disloquées et dispersées au sol puis recouvertes de sédiment, et de ce fait protégées. La fragmentation post-dépositionnelle s'en est trouvée réduite, ce qui a favorisé la conservation *in situ* des crânes et des os longs ainsi que de certaines connexions anatomiques d'extrémités de membres rejetées sur place. Un probable nettoyage, dans certains cas réalisé par le feu, soulignerait ces phases de réaménagement. Lorsqu'elle s'est produite, la fragmentation est traduite par de nombreux recollages, en particulier des côtes, os réputé sensible à des phénomènes de tassements ou de piétinements à la suite de son enfouissement. Toutes ces observations nous amènent à considérer l'assemblage archéozoologique comme étant très proche de l'assemblage osseux initialement déposé.

Compte tenu des déficits squelettiques, il faut peut-être envisager une distribution de la viande avec les os ou un traitement différencié de certaines portions, qui de fait ont été rejetées dans un autre lieu.

Enfin un dernier point et non des moindres mérite d'être souligné. Il s'agit des classes d'âges observées. La majorité des chevaux abattus, c'est-à-dire au minimum 20 individus (7), se situe dans une fourchette d'âge allant de 5 à 8 ans, ce qui correspond à l'âge minimal à partir duquel un cheval peut être monté (débouillé) ou encore en cours de dressage pour le combat. Si on rajoute le groupe du stade de croissance 5a, c'est-à-dire des chevaux âgés entre 9 et 12 ans, on arrive à 24 individus et enfin avec le stade 5b, on ajoute trois chevaux ce qui représente une population de 27 chevaux utilisables âgés entre 5 et 18 ans sur un total de 31. Signalons également la présence de trois jeunes adultes (entre 2,5 et 5 ans) sans doute encore trop jeunes pour avoir été mis « au travail » ainsi que d'un vieux cheval de plus de 18 ans dont on pourrait admettre qu'il est mort naturellement.

Il est donc permis de poser la question de cette stratégie d'abattage qui ne correspond à aucun modèle d'approvisionnement boucher, et dont le profil, avec une forte proportion d'adultes jeunes entre 5 et 8 ans est énigmatique. En parallèle, les autres individus se répartissent entre un nouveau-né et un vieux cheval de réforme : rien qui ne réponde, *a priori*, à une population de cavalerie, locale ou ennemie... Le nouveau-né à l'intérieur de la ville indique qu'un troupeau (au moins une jument) a été mobilisé en cette occasion. Il est

bien évidemment impossible de préciser l'identité des propriétaires, l'hypothèse d'un bien appartenant aux habitants de Pech Maho n'étant en fin de compte qu'une possibilité parmi d'autres. Qui plus est, ce troupeau ne peut être considéré comme ayant eu une destination bouchère, même si la consommation régulière de cheval est effectivement connue pour l'époque protohistorique, et toujours à un taux de restes consommés inférieur à 10% dans le midi de la France. Vu du XXI^e siècle, ces chevaux semblent trop jeunes pour avoir été déjà préparés au combat, et si c'était le cas, pourquoi sacrifier des bêtes dressées qui peuvent encore rendre de multiples services jusqu'à leur réforme ? La deuxième solution serait que ces chevaux appartenaient à un troupeau « local » mais n'ont pas été désignés aptes au travail ou au dressage, d'où leur élimination et leur consommation consécutive. Dans l'absolu, cette hypothèse paraît toutefois peu réaliste, car cela impliquerait des actions d'abattage collectif alors que l'on imagine plutôt ce type de sélection être effectuée au fur et à mesure de l'élevage. Il n'en demeure pas moins que dans le contexte lié à la destruction du site, et à cet « après » immédiat, ait pu intervenir de manière brutale le choix de réduire un troupeau existant à quelques individus utiles.

En l'absence de référentiel précis ou de sources documentaires complémentaires (textuelles par exemple), il est difficile d'opter pour l'une ou l'autre hypothèse. Cela nécessiterait en effet, soit de connaître les pratiques d'élevage et de dressage de ces chevaux, soit de disposer d'informations sur des actes d'hippophagie (collective ?) impliquant la mise à mort de nombreux chevaux sélectionnés (et sur quels critères ?) et dont aucune autre source archéologique ne fait mention.

Quelle que soit la posture retenue, aucune solution simple ne se dégage au vu de la documentation disponible. Le point important est que les explications « fonctionnelles » pouvant être avancées (gestion de troupeau, hippophagie...) ne sont pas antinomiques avec une approche plus « symbolique » de cet événement, dont le caractère non nécessairement simultané a été évoqué. En effet, on n'aura de cesse de rappeler le contexte bien particulier dans lequel interviennent ces équidés, contexte que l'on se risquera à qualifier de rituel, où les dimensions guerrière, funéraire et collective sont bel et bien présentes à l'intérieur d'une séquence chronologique à la fois courte et homogène qui n'a plus grand chose à voir avec les niveaux d'habitat préexistants.

NOTES

(1) Les premières identifications (1961) ont été réalisées par le Dr Fabre, vétérinaire à Narbonne. L'ensemble du mobilier issu des fouilles Solier a été confié par la suite à P. Columbeau (CNRS-CCJ). Demeuré malheureusement inédit, ce mobilier n'a pu être retrouvé...

(2) Non retrouvées dans les collections.

(3) Équivaut à la place 2.

(4) Ce travail a été effectué avec la collaboration de Nicolas Boulbes que nous remercions ici de son aide.

(5) L'étude exhaustive de l'ensemble de la documentation de *Pech Maho III et IV* fait l'objet d'un programme de publication monographique qui débutera à l'issue des fouilles de l'année 2009.

(6) Il s'agit du prélèvement n°13 (US75171). La longueur de la diaphyse de l'humérus est de 168 mm, ce qui correspond à un âge d'environ 44 semaines, soit environ 10 mois (Saarni 1919 cité par Prummel 1989). Ce poulain est probablement né dans des conditions normales car l'évaluation de son âge repose sur des populations actuelles de plus grande taille.

(7) Sur un total de 32 chevaux, soit les deux tiers.

BIBLIOGRAPHIE

- Barone 1986** : R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, T. 1, Ostéologie. 761 p., 423 pl., Éditions Vigot, Paris, 1986.
- Campardou 1959** : J. Campardou, *Pech Maho. Rapport de fouille 1959*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1959.
- Colomer et Gardeisen 1992** : A. Colomer et A. Gardeisen, Premier bilan sur la consommation des animaux d'élevage et de chasse dans la ville de Lattara (fin du IV^{ème} s. av. n. è. ; milieu du 1^{er} s. av. n. è.), *Lattara* 5, p. 91-110, 1992.
- Eisenmann 1980** : V. Eisenmann, *Les Chevaux (Equus sensu lato) fossiles et actuels : Crânes et dents jugales supérieures*, Cahiers de Paléontologie, Paris, CNRS, 186 p., 22 pl, 1980.
- Eisenmann 1981** : V. Eisenmann, Étude des dents jugales inférieures des *Equus* (Mammalia, Perissodactyla) actuels et fossiles, *Palaeovertebrata*, 10, 3-4, p.127-226, 1981.
- Eisenmann 1991** : V. Eisenmann, Proportions squelettiques de chevaux quaternaires et actuels, *Géobios*, 13, p. 25-32, 1991.
- Eisenmann en cours** : V. Eisenmann, site internet <http://www.vera-eisenmann.com/>
- Guadelli 1998** : J.L. Guadelli, Détermination de l'âge des chevaux fossiles et établissement des classes d'âge, *Paleo*, 10, p. 87-93, 1998.
- Helmer 1987** : D. Helmer, *Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux*. Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie. Série B : Mammifères. CNRS (éd), APDCA, Juan-les-Pins, 12 p., 1987.
- Peters 1998** : J. Peters, Römische Tierhaltung and Tierzucht. Eine Synthese aus archäozoologischer Untersuchung und schriftlich-bildlicher Überlieferung. Passauer Universitätsschriften zur Archäologie, Band 5, Verlag Marie Leidorf GmbH & Coe, Rahden, 444 p., 1998.
- Prat 1980** : F. Prat, Les équidés Villafranchiens en France, genre *Equus*, *Cahiers du Quaternaire*, 2, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 290p., 1980.
- Prummel 1989** : W. Prummel, Appendix to Atlas for identification of foetal skeletal elements of cattle, horse, sheep and pig, Part . 2, *Archaeozoologia*, Vol III (1, 2), p. 71-78, 1989.
- Solier 1961** : Y. Solier, *Pech Maho. Rapport de fouille 1961*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1961.
- Solier 1961** : Y. Solier, Oppidum de Pech Maho. Fouilles 1961, *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 25/2, 1961, p. 126-147.
- Solier 1962** : Y. Solier, *Pech Maho. Rapport de fouille 1962*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1962.
- Solier 1967** : Y. Solier, *Pech Maho. Rapport de fouille 1967*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1967.
- Solier 1968** : Y. Solier, *Pech Maho. Rapport de fouille 1968*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1968.
- Solier 1968** : Y. Solier, Une tombe de chef à l'oppidum de Pech Maho, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 1, 1968, p. 7-37.
- Solier 1974** : Y. Solier, *Pech Maho. Rapport de fouille 1974*, Service régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1974.